

Libération - jeudi 8 juin 2023

Événement

Interview

«La démocratie sociale a connu un gros choc»

Pour le sociologue Guy Groux, le conflit autour de la réforme des retraites a créé une «rupture totale» entre l'exécutif et les syndicats, mais l'agenda politique fourni pourrait rétablir le dialogue.

Recueilli par Amandine Cailhol



DR

Coauteur de *l'Etat et le dialogue social*, publié en avril (1), Guy Groux, sociologue au Centre de recherches politiques de Sciences-Po estime qu'il existe un «*malaise global*» entre les syndicats et le gouvernement. Signe d'une démocratie sociale abîmée, mais pas encore condamnée.

Début mars, le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a dénoncé un «*déni de la démocratie sociale*». De quoi parle-t-on précisément ?

La démocratie sociale, c'est la prise en compte des relations entre des partenaires sociaux, les employeurs et les représentants des salariés, au niveau de la société civile et dans ses rapports au politique. Elle concerne le jeu des acteurs entre eux : l'Etat, le législateur et les acteurs sociaux. S'il y a une panne des relations entre l'un ou l'autre, il est évident que la démocratie sociale fonctionne moins bien, voire plus du tout.

C'est le cas aujourd'hui ?

Le problème dépasse la réforme des retraites. Celui qui a voulu agir en faveur de la démocratie sociale, en prenant exemple sur l'Europe du Nord, c'est François Hollande qui avait proposé une réforme de la Constitution, pour donner pratiquement un rôle de colégislateur aux partenaires sociaux, mais il n'a pas trouvé une majorité au Congrès. Avec Emmanuel Macron, on est dans un autre registre. Il a reporté un grand nombre de thèmes de négociation au niveau des branches et de l'entreprise, avec les ordonnances de 2017, tout en assurant au politique la capacité de faire les grandes réformes. L'exécutif concerte les syndicats, mais ne négocie pas avec eux. On a dit à juste titre qu'il avait tendance à enjamber les corps intermédiaires : c'est un libéral étatiste, il croit au marché, mais il accorde une grande importance au rôle de l'Etat. Or, quand on ne tient pas assez compte des corps intermédiaires, on a une démocratie sociale déficitaire. On prend le risque de transformer les contrepouvoirs dédaignés en force d'opposition, de susciter des mouvements conflictuels d'autant plus forts que la déconsidération était réelle.

Avec la démocratie sociale, il y a l'idée d'un contrepoids. Malgré une mobilisation massive et des syndicats unis, elle semble avoir peu joué sur le dossier des retraites...

C'est vrai, mais ce n'est pas la première fois : sur les grandes réformes gouvernementales qui touchent aux budgets publics, les mobilisations sociales n'ont jamais vraiment joué. Les réformes des retraites de 2003 ou 2010 sont passées en dépit de mouvements importants.

Peut-on réconcilier ceux qui, comme le Président, défendent la légitimité du suffrage universel, et les opposants à la réforme qui dénoncent une attitude anti-démocratique ?

Il s'est passé quelque chose d'important et de grave dans les rapports entre les syndicats et l'exécutif. Il y a un malaise global, mais il faut être prudent, la démocratie a plusieurs attributs, elle ne s'arrête pas à un seul de ces éléments. On n'est pas dans une démocratie illibérale, les partis et les syndicats ne sont pas entravés dans leurs actions. La démocratie continue à fonctionner, même si momentanément un élément pêche. Ce n'est pas la première fois. En 1968, la démocratie avait risqué de basculer beaucoup plus, mais ça n'a pas empêché ensuite des grands accords sociaux.

Dans quel état se trouve aujourd'hui la démocratie sociale ?

Il y a un paradoxe : certes il y a une rupture totale sur la question des retraites entre les syndicats et le gouvernement, mais tout ne s'est pas arrêté : il y a eu un accord interprofessionnel signé sur le partage des richesses, qui va être transposé dans la loi, un autre a été conclu concernant les accidents du travail. On a là de beaux exemples de démocratie sociale qui fonctionne. Tout n'est pas à l'arrêt, y compris à l'échelle de l'entreprise, devenue un lieu privilégié de dialogue social. Au niveau national, certains syndicats, comme la CFDT, essaient de trouver une sortie honorable. Matignon a reçu les partenaires sociaux, des thèmes ont été établis, ils sont susceptibles d'être objets de relance de la démocratie sociale.

La relance risque d'être difficile, tant les relations sont abîmées...

La démocratie sociale a connu un gros choc, elle risque de ne pas se rétablir immédiatement, notamment aussi en raison des difficultés au Parlement. Mais l'agenda social est fourni, avec des défis majeurs comme ceux de l'environnement et du numérique : le dialogue social va se poursuivre, les exigences sont là. La question est de savoir quelle sera la réponse du gouvernement face aux demandes des syndicats. Fera-t-il les concessions nécessaires et suffisantes afin de donner des contreparties ? Désormais, disent les syndicats, ils seront plus exigeants.

(1) Martial Foucault, Guy Groux, l'Etat et le dialogue social, les Presses de Sciences-Po, 2023.